

STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

ENSEMBLE, ÉRADIQUONS LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE.

STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE



SOMMAIRE

- 5 ÉDITO
- 6 STOP Exclusion Énergétique : mission et ambition
- 7 Nos missions
- 8 Nos valeurs
- 12 Gouvernance et organisations membres
- 14 Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique (TZEE)
- 18 Les Territoires engagés
- 34 Les publics accompagnés
- 40 Témoignage
- 41 L'accompagnement selon Territoires Zéro Exclusion Énergétique
- 42 Bilan 2025 – chiffres clés
- 44 RENÉE - Un outil numérique structurant au service de l'accompagnement
- 46 L'engagement des artisans dans le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique
- 48 L'Institut STOP Exclusion Énergétique
- 54 Le Fonds de Reste à Charge
- 60 Les temps forts
- 66 Agir ensemble
- 70 Comptes de l'association
- 72 Perspectives 2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Début 2025, le Conseil d'administration de notre association avait qualifié l'année à venir d'année charnière. Cela impliquait d'accélérer la réalisation de notre programme CEE Territoires Zéro Exclusion Énergétique tout en préparant sa suite, soit un projet plus ambitieux, plus partenarial, encore plus efficace, encore plus utile aux personnes qui en ont le plus besoin.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport d'activité, ces deux objectifs ont été atteints. Plus de 1000 ménages très modestes ont été accompagnés par nos 40 opérateurs de chantier partenaires dans leurs travaux de rénovation de leur logement. 150 professionnels de l'accompagnement social, technique et financier des ménages ont été formés au sein de notre Institut de formation au métier d'accompagnateur Ensemblier Solidaire créé en 2025 à cette fin. Notre Fonds de Reste à Charge a aidé à hauteur de 5000 € en moyenne près de 300 ménages.

Tous ces résultats sont d'autant plus positifs qu'ils ont été atteints dans un contexte politique complexe marqué par une instabilité réglementaire notamment en matière d'aides à la rénovation.

Notre association est reconnue aujourd'hui comme un outil au service de l'écosystème de la rénovation énergétique pour les personnes les plus vulnérables. Le collectif a continué de se renforcer et de s'agrandir cette année encore en accueillant de nouveaux membres.

Enfin, nous avons terminé l'année en bonne santé financière, ce qui nous permettra en 2026 de financer de nouvelles activités d'intérêt général utiles aux personnes exclues de l'énergie.

Au nom du Conseil d'administration je tiens à remercier partenaires, financeurs, membres de l'association et notre équipe salariée qui ont œuvré sans compter pour que nous atteignions de tels résultats.

Bernard Saincy,
Président, STOP Exclusion Énergétique.



STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE : MISSION ET AMBITION

En France, près de 12 millions de personnes sont concernées par la précarité énergétique, d'après l'Observatoire National de la Précarité Énergétique. Cette situation se traduit par des logements mal isolés, des factures d'énergie qui explosent et des conditions de vie dégradées. Les ménages les plus vulnérables peuvent consacrer plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques, aggravant leur fragilité économique et sociale.

Les conséquences sont multiples. Sur le plan sanitaire, l'humidité et les moisissures, combinées à l'inconfort thermique, favorisent l'apparition de pathologies respiratoires. Sur le plan social, la précarité énergétique renforce l'isolement et le sentiment d'exclusion, rendant difficile le maintien d'un logement décent. Enfin, sur le plan économique, elle conduit à un surendettement et à une incapacité à financer des travaux de rénovation performante.

STOP Exclusion Énergétique est un mouvement engagé dans l'économie sociale et solidaire, et dans la lutte contre la précarité énergétique qui fédère plus de 50 acteurs publics et privés issus des secteurs de l'habitat, de l'énergie, de l'action sociale, de la recherche et du monde économique. Ensemble, nous partageons une ambition commune : accompagner de bout en bout la rénovation énergétique globale et performante des ménages les plus vulnérables et sortir durablement ces foyers de l'exclusion énergétique.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des inégalités sociales et territoriales, la précarité énergétique constitue un enjeu majeur de cohésion sociale et de transition écologique. L'action de STOP Exclusion Énergétique s'inscrit dans une approche globale, articulant accompagnement social et technique, mobilisation territoriale, structuration des compétences et levée des freins financiers.

NOS MISSIONS

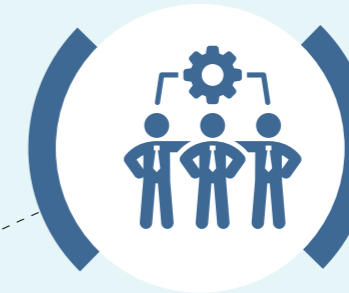
01 | ACCOMPAGNER

Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique vers une rénovation globale et performante



02 | STRUCTURER

Structurer un parcours partenarial pour coordonner les expertises et agir au plus près des bénéficiaires



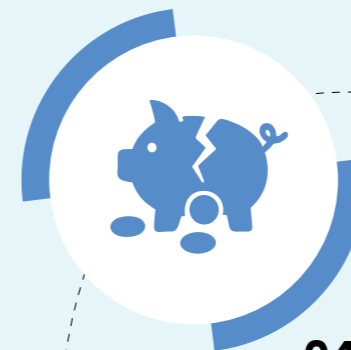
03 | SENSIBILISER

Sensibiliser et former les acteurs de l'habitat et de l'action sociale



04 | LEVER LES FREINS

Lever les freins financiers à la rénovation énergétique – Fonds de Reste à Charge



05 | CAPITALISER

Capitaliser, innover et diffuser les bonnes pratiques

NOS VALEURS

Solidarité

- Agir en priorité auprès des ménages les plus fragiles



Équité territoriale

- Garantir un accès à l'accompagnement sur l'ensemble du territoire

Exigence

- Sécuriser des rénovations globales et performantes et lutter contre la fraude



Coopération

- Fédérer une diversité d'acteurs autour de solutions partagées

Impact durable

- Inscrire l'action dans le temps long



POUR MENER À BIEN SES ACTIVITÉS ET PROJETS, STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE S'APPUIE SUR DES VALEURS ET DES PRINCIPES D'ACTION QUI VALENT POUR L'ASSOCIATION ET SA FILIALE ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE.

Ces valeurs ont été formellement définies par le Conseil d'administration en 2024 et une commission éthique a été créée en 2025 pour en vérifier l'application dans l'ensemble des orientations, projets, actions et prises de décision.

LA CHARTE DE STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

L'engagement social et environnemental comme finalité

Aider les personnes et foyers les plus vulnérables à se loger dignement, les accompagner de bout en bout dans leurs travaux de rénovation performante, faire de la lutte contre la précarité énergétique un enjeu national — tels sont les objectifs fondateurs de l'association. Cet engagement social et environnemental majeur est partagé par l'ensemble des membres et des salariés qui concourent à ses activités.

La solidarité, la non-discrimination et le respect de la dignité des personnes

STOP Exclusion Énergétique promeut les valeurs de solidarité et de fraternité envers les personnes et foyers les plus vulnérables. L'association s'interdit toute forme de discrimination, notamment dans le choix des bénéficiaires de ses activités.

La proximité et la citoyenneté

L'association entretient une proximité avec tous les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique et soutient des projets innovants et efficaces dans les territoires. Elle encourage l'exercice d'une citoyenneté fondée sur l'action civique et solidaire, le respect des autres et de l'environnement. Elle favorise l'accès aux droits des personnes les plus vulnérables, notamment aux aides à la rénovation énergétique, et participe ainsi à la lutte contre le non-recours aux droits.

L'INDÉPENDANCE

L'association a été fondée indépendamment de tout mouvement politique ou religieux, ainsi que de tout groupe économique, et veille à préserver cette indépendance d'action. STOP Exclusion Énergétique participe au débat public dans le cadre unique de son objet : la lutte contre la précarité énergétique.

LA RIGUEUR ET L'ÉTHIQUE FINANCIÈRE

L'association se conforme à des règles rigoureuses de gestion. Elle rend compte de ses finances et de l'utilisation des fonds à ses financeurs, respecte la volonté des donateurs dans l'affectation des dons. Elle porte une attention particulière à la maîtrise de ses dépenses, afin que celles-ci restent conformes à ses valeurs et à sa finalité sociétale.

LA CAPITALISATION, LA DIFFUSION ET LE PARTAGE DE L'INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de ses projets, l'association développe l'innovation sociale et environnementale au service des personnes et foyers vulnérables.

Elle s'engage à capitaliser, diffuser et partager ses innovations dans le sens de

l'intérêt général, permettant l'essaimage des bonnes pratiques à grande échelle.

Ces valeurs ne sont pas de simples déclarations d'intention. Elles irriguent l'ensemble de la vie associative.

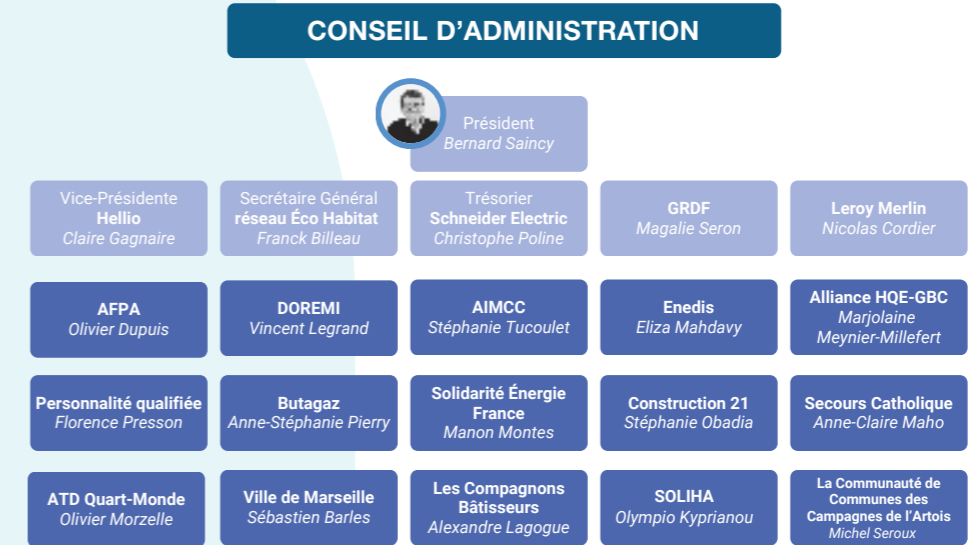
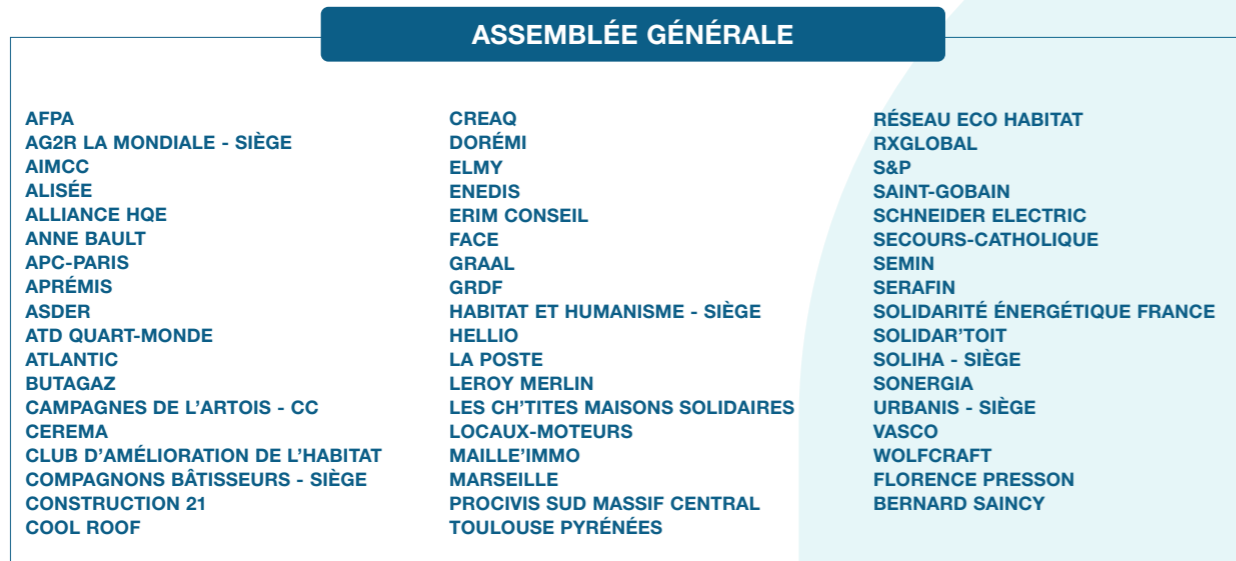
Sur le terrain, elles se traduisent par un collectif de plus de 50 membres et de nombreux partenaires issus d'horizons complémentaires — associations et fondations (réseau Eco Habitat, ATD Quart Monde, Compagnons Bâisseurs, Secours Catholique, Soliha...), collectivités territoriales, entreprises (AG2R La Mondiale, ENEDIS, GRDF, Leroy Merlin, Saint-Gobain, Schneider Electric...), et acteurs de l'enseignement et de la recherche (AFPA, Compagnons du devoir...).

Cette diversité d'acteurs incarne le principe de coopération multi-acteurs en acte : chaque membre apporte son expertise, ses réseaux et ses ressources au service d'une cause commune.



GOVERNANCE ET ORGANISATIONS MEMBRES

STOP Exclusion Énergétique s'appuie sur une gouvernance collaborative associant ses membres et partenaires. Cette organisation garantit une représentation équilibrée des acteurs des territoires, du secteur associatif, de l'économie sociale et solidaire, de la recherche et du monde économique.



Direction Générale
Chantal Mainguéné



Ensembles Territoriaux

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

LE PROGRAMME TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE (TZEE)

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique est un programme national financé par les Certificats d'Économie d'Énergie, dédié à la lutte contre la précarité énergétique.

Il vise à réduire durablement les situations d'exclusion énergétique en intervenant à l'échelle territoriale, au plus près des ménages modestes et très modestes vivants dans des logements classés DPE E, F et G, en lien étroit avec les acteurs locaux.

Le programme a pour objectif de renforcer la capacité d'action des territoires dans le repérage, l'accompagnement et la sécurisation des parcours de rénovation d'ampleur des ménages les plus vulnérables.

Il s'appuie sur une dynamique de structuration et de professionnalisation des acteurs locaux, fondée sur le développement d'outils partagés, la diffusion de méthodes communes, la formation et la montée en compétences de l'ensemble de la filière par des actions de formation et d'appui technique.

Territoires Zéro Exclusion Énergétique soutient ainsi la mise en œuvre de démarches d'accompagnement renforcé, la mise en réseau des parties prenantes

(collectivités, opérateurs de l'habitat, acteurs sociaux, énergéticiens, associations) et la consolidation de pratiques favorisant la qualité, la cohérence et la continuité des parcours de rénovation proposés aux ménages.

Lorsque les dispositifs de droit commun s'avèrent insuffisants pour répondre à des situations de forte vulnérabilité, le programme permet de renforcer l'accompagnement des ménages. En complément de l'assistance à maîtrise d'ouvrage existante, ce soutien additionnel sécurise les démarches, limite les risques de décrochage et améliore les conditions d'aboutissement des projets.

Un accompagnement renforcé, d'un montant compris entre 2 500 et 5 000 €, vient en complément de l'aide Mon Accompagnateur Renov'.

Ces actions contribuent à améliorer l'accès aux droits des ménages et à favoriser la réalisation effective de rénovations performantes, tout en structurant durablement des écosystèmes territoriaux plus compétents et mieux outillés pour lutter contre la précarité énergétique.

TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE POURSUIT AINSI UN DOUBLE OBJECTIF :

UN OBJECTIF OPÉRATIONNEL, en contribuant concrètement à l'amélioration des conditions de vie de 1960 foyers en précarité énergétique par des projets de rénovation.

UN OBJECTIF STRUCTURANT, en produisant des enseignements, méthodes et retours d'expérience destinés à nourrir les politiques publiques et les pratiques professionnelles à l'échelle nationale.



APPROCHE CIBLÉE

Lancé en 2023, le programme déploie une approche dite « ciblée » dans 15 territoires pilotes, sélectionnés sur la base de critères objectifs :

le taux de précarité énergétique, caractéristiques du parc de logements, dynamiques locales existantes et volonté d'engagement des acteurs territoriaux.

Cette approche vise à adapter finement les modalités d'intervention aux réalités locales, tout en construisant des cadres méthodologiques reproductibles.

Ces territoires couvrent des contextes très variés – du quartier urbain dense à l'hyper-rural – et sont organisés selon trois typologies :

- Grands Territoires** (~10 000 habitants)
- Petits Territoires** (~5 000 habitants)
- Territoires Ruraux** (~2 000 habitants)

La dynamique de chaque territoire est portée par un Ensemblier Territorial, salarié de ZÉRO Exclusion Énergétique, filiale de l'association. Il agit comme coordinateur local, facilitateur et garant de la mise en œuvre du programme sur un territoire donné, en collaboration avec les collectivités, les opérateurs, les acteurs sociaux, les artisans et les ménages accompagnés.



APPROCHE DIFFUSE

La démarche diffuse est complémentaire des territoires ciblés.

Elle permet d'assurer l'accompagnement de ménages en situation de précarité énergétique en dehors des territoires TZEE structurés, notamment sur des périmètres non couverts par des dispositifs d'aides publiques, dans une logique d'équité d'accès au programme.

Le diffus s'appuie sur un conventionnement avec des opérateurs, sélectionnés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt national.

À ce jour, 28 opérateurs sont mobilisés, dont les entités locales de 3 opérateurs à rayonnement national, intervenant sur des périmètres souvent étendus et majoritairement ruraux.

Le diffus offre une couverture nationale avec près d'une quarantaine de départements couverts.

Contrairement aux territoires ciblés, le diffus ne repose pas sur une animation territoriale dédiée ni sur une gouvernance locale structurée mais sur l'ancrage local des opérateurs et d'une coordinatrice dédiée.

Le diffus constitue ainsi à la fois un levier d'équité territoriale et un outil de préfiguration, permettant de tester des modalités d'intervention, d'identifier des dynamiques locales et, le cas échéant, de préparer l'émergence ou l'extension de futurs Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

LES OPÉRATEURS DES TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRES
ZÉRO EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

LES TERRITOIRES ENGAGÉS

Sources : INSEE, Baromètre FNAIM, ville-data



1. TOURCOING – QUARTIER DES PHALEMPINS (NORD)

Typologie des logements

Quartier urbain dense composé à 95 % de maisons individuelles ouvrières des années 1930 en briques, alignées le long de rues étroites. Ces habitations sont mal isolées, avec un DPE généralement compris entre D et F. On estime à 1 400 le nombre de logements potentiellement éligibles au programme.

Profil sociologique

Le quartier compte environ 9 800 habitants. 72 % des foyers sont propriétaires occupants, majoritairement à revenus modestes. Le territoire a été identifié comme comportant un nombre élevé de ménages en précarité énergétique.

Contexte historique et urbanistique

Des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat / Renouvellement Urbain ont été menées entre 2001 et 2008, mais le quartier conserve encore de nombreuses passoires thermiques. L'opérateur est SOLIHA Nord, avec un cofinancement via AMÉLIO (guichet France Rénov' de la Métropole Européenne de Lille). La Ville de Tourcoing a réaffirmé son soutien au programme et un élargissement du périmètre est envisagé après 2026 vers les quartiers Épidème et Virolois.



2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS (PAS-DE-CALAIS)

Typologie des logements

Territoire rural de 96 communes regroupant près de 34 000 habitants. Le parc est ancien : 74 % des logements ont plus de 30 ans et 48 % ont plus de 50 ans, correspondant à des maisons rurales en pierre, brique ou enduit, souvent mal isolées. 913 logements potentiellement éligibles ; commune-centre : Avesnes-le-Comte.

Profil sociologique

Population de 33 290 habitants (INSEE 2022). Un quart des habitants dispose de ressources modestes ; 18,7 % des propriétaires occupants sont en situation de précarité énergétique.

Contexte historique et urbanistique

La Communauté de communes accompagne les ménages via un Guichet Unique de l'Habitat (Espace Conseil France Rénov') et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (qui a pris fin en juin 2024), complétés par des mallettes autonomes de diagnostic énergétique et des permanences délocalisées.

Le programme, lancé en 2024, apporte des plus-values spécifiques au rural : réhabilitation du bâti ancien en préservant l'identité architecturale, lutte contre la vacance des logements, et soutien aux artisans locaux mobilisés sur les chantiers de rénovation.



3. AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE – « CONFLUENCES » (OISE)

Typologie des logements

Territoire de 24,7 km² et 17 263 habitants, marqué par un patrimoine industriel du XIX^e siècle : en particulier les maisons de bateliers, héritage de l'industrialisation de la Picardie le long de l'Oise.
Communes initiales : Janville, Clairoix, Margny-lès-Compiègne, Béthisy-Saint-Pierre et Longueil-Annel.
1 110 foyers modestes/très modestes potentiellement éligibles.

Profil sociologique

En moyenne, 18,34 % des propriétaires occupants sont en précarité énergétique sur le territoire. Le profil du territoire mêle « richesse et pauvreté, nature et urbanité, patrimoine et industrie ».

Contexte historique et urbanistique

L'opérateur est réseau Éco Habitat. Un Contrat à Impact Social obtenu jusqu'en 2023 a permis de développer très tôt une approche mêlant rénovation énergétique et accompagnement social.

Plus de 2 000 adresses ont été identifiées et une centaine de ménages rencontrés sur les cinq communes d'origine. Une extension du périmètre est proposée.



4. PARIS – 18E ARRONDISSEMENT (PARIS)

Typologie des logements

Les logements privés sont quasi exclusivement des copropriétés (moins de 1 % de maisons individuelles). Rénover en copropriété est un processus plus complexe et plus long, nécessitant la mobilisation des syndicats. 65,3 % des logements privés sont énergivores (DPE E, F ou G), soit près de 3 500 logements potentiellement éligibles.

Profil sociologique

L'arrondissement compte 185 825 habitants. Les publics les plus précaires cumulent souvent les difficultés et sont éloignés des dispositifs classiques d'aide à la rénovation.

Contexte historique et urbanistique

Le programme complète les dispositifs existants : Slime et Éco-rénovons Paris+. Ce territoire permet de tester la méthodologie dans un contexte 100 % urbain et copropriétaire.

Il illustre la difficulté spécifique de l'accompagnement en copropriété dense où les processus décisionnels collectifs sont particulièrement lents.



5. GRAND PARIS GRAND EST – NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS)

Typologie des logements

Territoire de la Métropole du Grand Paris : 14 communes, 163 897 logements, dont 60 % collectifs et 40 % individuels – la plus forte proportion de maisons de la Métropole. Environ 21,3 % sont des passoires énergétiques et 4,8 % sont chauffées au fioul.

Profil sociologique

Le territoire accueille 401 400 habitants dont 155 188 ménages ; 7,6 % des ménages sont en précarité énergétique (~12 000 foyers). Le programme profite de l'organisation existante et des équipes d'artisans mobilisées par Grand Paris Grand Est.

Contexte historique et urbanistique

Grand Paris Grand Est est engagé dans un Plan Climat Air Énergie axé sur la santé des habitants. Avec 172 ménages engagés au 31 décembre 2025, c'est l'un des territoires les plus dynamiques du programme. Le programme a débuté sur la ville de Noisy-le-Grand, puis Gagny. Un déploiement sur l'ensemble des communes du territoire a été réalisé en 2025.



6. EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG (BAS-RHIN)

Typologie des logements

Un contexte mixte entre urbain dense et rural : 277 995 logements pour 517 386 habitants. 17 933 logements en maisons individuelles potentiellement éligibles.

Profil sociologique

Environ 20 % des ménages sont en précarité énergétique et 21 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. 8 089 logements occupés par des ménages modestes/très modestes en précarité énergétique.

Le projet, initialement déployé sur 3 quartiers strasbourgeois, a été élargi à l'ensemble de l'Eurométropole. Trois opérateurs : Urbanis, Oktave, Agence du climat.

Contexte historique et urbanistique

La précarité énergétique est inscrite comme priorité des Plans Climat de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, « au croisement des politiques publiques volontaristes déployées tant sur les volets social, énergétique que de l'habitat ». D'importants moyens sont déployés contre l'habitat indigne et les passoires énergétiques. Le programme s'appuie sur un réseau d'acteurs très actifs et une politique sociale volontariste.



7. BESANÇON – QUARTIERS PALENTE, ORCHAMPS, CRAS (DOUBS)

Typologie des logements

Périmètre couvrant 119 198 habitants au sein de Grand Besançon Métropole (68 communes, 200 000 hab.) ; seulement 35 % de propriétaires occupants. Parc ancien : 65 % construits avant la réglementation thermique de 1975. Précarité énergétique : ~17 %. Logements éligibles : 900 maisons individuelles et plus de 3 800 logements en copropriété (hors HLM).

Profil sociologique

Depuis 10 ans, la Ville mène le programme Slime (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) : accompagnement individualisé (analyse des factures, installation d'équipements économes, conseils écogestes) pour environ 100 ménages par an.

Contexte historique et urbanistique

Le label Territoire Zéro Exclusion Énergétique permet à Besançon de massifier la rénovation performante des logements de propriétaires occupants modestes, en s'appuyant sur les opérateurs agréés, les associations et les entreprises locales. La Ville souhaite en faire un modèle d'adaptation climatique des territoires. Le programme ayant été étendu à l'échelle de la ville, les opérateurs conventionnés pour le programme sont Julienne Javel et SOLIHA Doubs-Côte-d'Or.



8. VILLE DE SAINT-PIREST (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

Typologie des logements

5^e commune de la Métropole de Lyon : 49 193 habitants (INSEE RP 2022).

Profil sociologique

22 752 logements et 3 582 ménages en situation de précarité énergétique. Initialement, huit secteurs ciblés : parmi les 9 855 ménages qui y habitent, 54 % sont propriétaires occupants. Le programme a été élargi à l'ensemble de la commune en juillet 2025.

Contexte historique et urbanistique

Saint-Priest se distingue par ses initiatives en développement durable et rénovation énergétique.

Depuis 2015, un partenariat avec SOLIHA et l'agence locale de l'énergie de l'agglomération a été mis en place. Leur mission consiste à recenser les demandes, conseiller les ménages, instruire et suivre les dossiers de demande de subvention en lien avec la Ville.

La commune apporte une aide financière aux ménages modestes afin de réduire le reste à charge des travaux de rénovation énergétique, en complément des aides et dispositifs existants.

Des actions spécifiques sont également menées en faveur de la rénovation des copropriétés et de la lutte contre l'habitat indigne.



9. VALENCE ROMANS AGGLO – BOURG-DE-PÉAGE (DRÔME)

Typologie des logements

Agglomération de 54 communes, plus de 227 000 habitants ; le projet pilote se concentre sur Bourg-de-Péage (10 497 hab.).

Parc hétérogène : DPE E : 25 %, F : 9 %, G : 4 %.

Profil sociologique

26,20 % des ménages sous le seuil de pauvreté ; 13,60 % en précarité énergétique. L'agglomération a adopté un Plan Climat ambitieux et dispose du service Rénov'Habitat Durable.

Contexte historique et urbanistique

Trois opérateurs interviennent : SOLIHA Drôme (opérateur historique sur le département), Compagnons Bâisseurs Rhône-Alpes et CléoRénov' (filiale de Dorémi). Le périmètre, initialement centré sur le centre-ville de Bourg-de-Péage, a été élargi à l'ensemble de Valence Romans Agglomération (54 communes).

L'agglomération souhaite continuer de renforcer ses actions sur les publics les plus modestes et le programme TZEE paraît être un dispositif pertinent et bien configuré. La collectivité semble motivée pour poursuivre l'expérimentation au-delà de 2026.



10. GRENOBLE – SECTEUR 4 (ISÈRE)

Typologie des logements

Grenoble enregistre une proportion élevée de ménages à bas revenus (32 %) et une surreprésentation de ménages en précarité énergétique, malgré un niveau de vie globalement élevé. La Ville s'appuie sur deux dispositifs : le programme métropolitain Mur Mur et le Slime via le CCAS. L'expérimentation mobilise Mur Mur et MaPrimeRénov' pour le financement des rénovations.

Profil sociologique

160 000 habitants en ville dont ~32 000 dans le secteur 4. On y dénombre 2 200 propriétaires occupants en précarité énergétique ; taux de pauvreté de 20 %.

Contexte historique et urbanistique

Grenoble déploie le programme pour expérimenter la massification de la rénovation énergétique chez les propriétaires les plus précaires.

La Ville porte une attention particulière à la coordination partenariale entre les différents acteurs et dispositifs. TZEE intervient en complément du Slime pour l'identification des ménages en difficulté.



11. MARSEILLE - 4^E ET 5^E ARRONDISSEMENTS (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Typologie des logements

Huit quartiers constitués de petites copropriétés en bâti ancien traditionnel (« trois fenêtres marseillais »), de maisons individuelles et de quelques grandes copropriétés des années 70. Périmètre élargi (2025) : 94 764 habitants, 13,6 % en précarité énergétique, taux de pauvreté de 23,5 %.

Profil sociologique

39 % de propriétaires occupants.
Trois opérateurs : SOLIHA Provence, ADRIM, Territoires et Habitat, coordonnés par une Ensemblière Territoriale.

Contexte historique et urbanistique

Le programme entre en complémentarité avec un Programme d'Intérêt Général métropolitain et le Slime mis en place depuis 2023, en partenariat avec l'ALEC de la Métropole marseillaise.



12. CARCASSONNE AGGLO (AUDE)

Typologie des logements

83 communes, ~1 063 km², près de 113 000 habitants. Engagée dans le programme dès 2023, l'expérimentation a démarré sur 9 communes. Périmètre actuel : 11 531 ménages, 4 843 très modestes et 6 688 modestes.

Profil sociologique

Profil des bénéficiaires : propriétaires de maisons anciennes dégradées et énergivores. Certains ménages ont acquis récemment ces logements, ne trouvant pas d'autres solutions adaptées à leur situation, pour d'autres il s'agit de biens familiaux transmis en l'état. La part des familles monoparentales est particulièrement importante sur ce périmètre.

Contexte historique et urbanistique

Fonctionnement en régie intégrée regroupant ECFR, MAR, MAR + signataires d'un pacte. L'accompagnement est assuré directement par les services de l'agglomération.

L'opérateur a renforcé ses moyens d'actions sur l'année 2025 pour tenir compte de la réalité du territoire.



13. DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE (53)

Typologie des logements

Département engagé dans la neutralité carbone d'ici 2040. Il compte 307 062 habitants et entre 15 000 et 17 000 logements considérés comme passoires thermiques. 6,5 % des logements mayennais sont classés DPE G (baromètre de la FNAIM). Densité de foyers précaires : 23 730 foyers / 5 175 km² = 4,59 foyers en précarité par km².

Profil sociologique

Propriétaires de maisons anciennes, principalement construites avant 1946, aux murs en pierres apparentes non isolées, au simple vitrage, aux combles non isolés et au chauffage au fioul, situées en campagne ou dans les petites communes (ville-data).

Contexte historique et urbanistique

Le Département a créé une boîte à outils complète : programme Slime+, fonds d'aide aux petits travaux, Bricobus (auto-réhabilitation), aide financière du CD53 pour diminuer, voire supprimer le reste à charge et une caisse d'avance avec le Crédit Mutuel.

Le programme complète cette chaîne en accompagnant les ménages « de l'idée du projet jusqu'à sa réalisation ».

Le repérage vers le programme est quasiment exclusivement assuré via le programme Slime+, mais également à la marge par les opérateurs des pactes territoriaux des EPCI.



14. COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE (SEINE-MARITIME)

Typologie des logements

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole comprend 54 communes, 270 000 habitants dont une ville-centre de 165 000 hab. ; 37 communes rurales dont 26 de moins de 1 000 habitants.

Le TZEE cible 5 communes : Bénouville, Fongueusemare, Bordeaux-Saint-Clair, Pierrefiques, Cuverville – périmètre de seulement 1 496 habitants, densité de 55 hab./km². Habitat quasi exclusivement constitué de maisons individuelles dispersées.

Profil sociologique

Taux de précarité énergétique sur le territoire : 15,5 %.

83 ménages propriétaires occupants modestes et 81 très modestes (164 au total).

Contexte historique et urbanistique

Une « Plateforme de la Rénovation » – équipe d'agents intercommunaux – accompagne gratuitement les habitants dans leurs projets de travaux.

La Communauté Urbaine ambitionne une massification de la rénovation sur son territoire et utilise TZEE pour orienter les ménages les plus vulnérables vers un accompagnement personnalisé.



15. KREIZ BREIZH – COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU CENTRE-BRETAGNE (CÔTES-D'ARMOR)

Typologie des logements

Territoire « hyper-rural » en Centre-Bretagne : près de 18 000 habitants, ville-centre Rostrenen, labellisée « Petite Ville de Demain ». Habitat quasi exclusivement constitué de maisons individuelles anciennes : 52 % des résidences principales construites avant 1971. Vétusté importante : maisons la plupart du temps équipées de chaudières au fioul, sans isolation ni VMC, avec des huisseries à remplacer.

Profil sociologique

18 196 habitants ; taux de précarité énergétique : 23,4 % (le plus élevé des 15 territoires) ; 1 750 ménages très modestes (ANAH) ; 19,1 % de la population sous le seuil de pauvreté. Le profil des bénéficiaires inclut des personnes aux fragilités multiples (revenus très modestes malgré un emploi, situations familiales difficiles, personnes en situation de handicap mental).

Contexte historique et urbanistique

La Communauté de Communes du Kreiz Breizh a candidaté au programme TZEE en raison de son engagement pour la transition énergétique et la dignité des habitants. La méthodologie « de bout en bout », la coordination par une Ensemblière Territoriale et l'accompagnement par les Ensembliers Solidaires constituent le moteur du dispositif.

Le repérage s'appuie sur des relais locaux innovants, ayant une connaissance mutuelle et des rôles clairs, illustrant la capacité de TZEE à mobiliser des réseaux d'entraide en milieu rural isolé.

LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Les ménages accompagnés par le programme sont des propriétaires occupants, foyers modestes ou très modestes, souvent isolés et éloignés des dispositifs classiques d'aide à la rénovation.

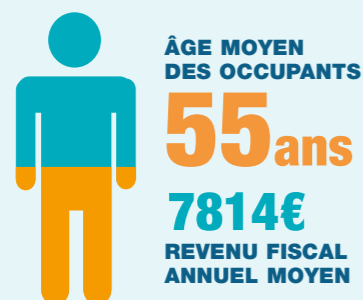
Ils résident majoritairement dans des logements anciens. Ces habitations présentent fréquemment des défaillances techniques et énergétiques (isolation, chauffage, ventilation) impactant à la fois le confort, la santé des occupants et leur facture énergétique.



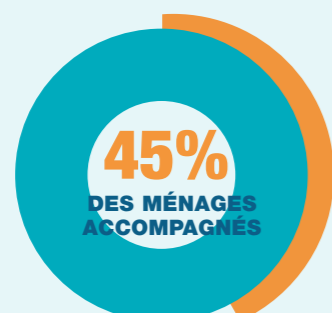
PROFIL TYPE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS



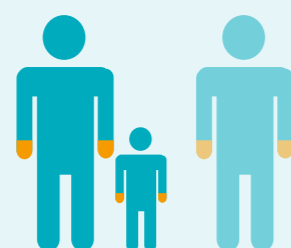
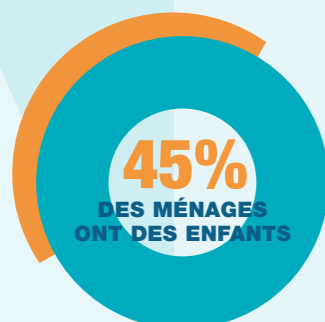
À l'échelle nationale, les données consolidées du programme indiquent que **87 % DES BÉNÉFICIAIRES SONT CONSIDÉRÉS COMME « TRÈS MODESTES »** au sens de l'ANAH.



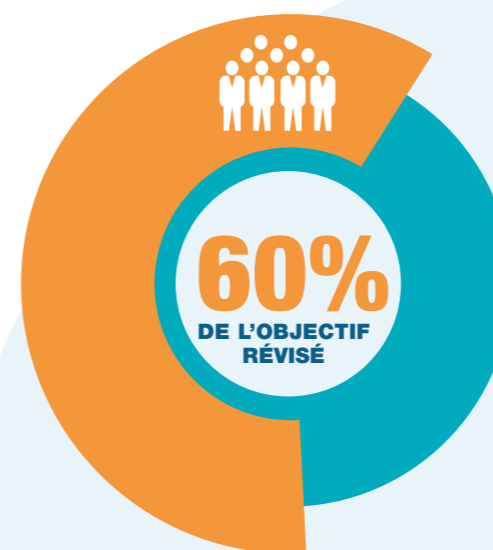
L'âge moyen de l'occupant principal est de **55 ans**, avec un revenu fiscal annuel moyen par habitant de **7 814 €**.



45 % DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS RELÈVENT D'UN PUBLIC FRAGILE (sans activité, en recherche d'emploi, en situation d'isolement).



45 % ONT DES ENFANTS, et 1 foyer sur 2 est constitué d'une personne seule avec ou sans enfant.



AVANCEMENT GLOBAL

Les territoires les plus avancés (Mayenne, Grand Paris Grand Est, Kreiz Breizh, Tourcoing) bénéficient d'écosystèmes locaux structurés de longue date, tandis que certains territoires urbains denses rencontrent des difficultés spécifiques liées à la complexité des copropriétés.

Le repérage est identifié comme plus complexe sur les périmètres géographiques restreints que sur le diffus, notamment en raison de contraintes de communication et de stigmatisation potentielle des quartiers ciblés.

Fin 2025,
1173
ménages engagés
(767 en ciblé, 406 en diffus),
**SOIT 60 % DE L'OBJECTIF
RÉVISÉ DE 1 960
ACCOMPAGNEMENTS.**

FACTEURS DE SUCÈS IDENTIFIÉS

La mobilisation précoce de l'ensemble des acteurs du territoire, l'élargissement souple des périmètres d'intervention, et la collaboration étroite avec les équipes du programme le Slime, les ECFR, les ALEC, ainsi que les partenaires comme La Poste, Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée et Unis-Cité pour le porte-à-porte constituent les principaux leviers d'accélération identifiés par le programme.

Le principal frein opérationnel reste l'avance de trésorerie pour les ménages, qui bloque certaines démarches malgré des subventions élevées.



PERSPECTIVES ACTIONS 2026



EN 2026, LES ACTIONS D'IDENTIFICATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME TZEE SE POURSUIVront AFIN D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS D'ACCOMPAGNEMENT DE 1 960 FOYERS, SUR LES TERRITOIRES COMME EN DIFFUS.

L'accompagnement renforcé restera au cœur de l'action, avec l'objectif de sécuriser les parcours des ménages et d'aboutir à la réalisation effective des travaux de rénovation. L'accélération du nombre de chantiers permettra de mieux mesurer la pertinence et l'impact du programme TZEE, tant sur l'amélioration des conditions de vie des ménages, que sur la réduction des coûts des consommations énergétiques.

Dans ce cadre, l'association STOP Exclusion Énergétique mise sur la consolidation d'un environnement réglementaire stable et lisible, condition indispensable pour sécuriser les ménages engagés dans ces rénovations d'ampleur et garantir aux opérateurs la continuité des accompagnements.

Au-delà de 2026, les résultats atteints ouvriront la voie à un changement d'échelle, en s'appuyant sur les acquis du programme en cours et en capitalisant sur les pratiques développées : actions d'aller-vers, engagement des collectivités sur les territoires actuels et futurs, montée en compétences des opérateurs et structuration d'un véritable savoir-faire en matière de coordination territoriale.

TÉMOIGNAGE



*Quand on perd confiance,
il faut quelqu'un pour
nous tendre la main.
Sans ce soutien,
j'aurais abandonné.*

CHAQUE FOYER EST DIFFÉRENT, AVEC SON HISTOIRE, SES FORCES ET SES FRAGILITÉS.

Certains ménages disposent des connaissances nécessaires pour avancer seuls dans leurs démarches, mais pour beaucoup, la réalité est bien plus complexe, proche d'un véritable parcours du combattant.

Pour Madame T., tout bascule le jour où un dégât des eaux rend sa maison inhabitable. Le sinistre révèle de graves vices cachés : isolation défectueuse, matériaux inadaptés, planchers qui s'effondrent.

La maison, où elle et son mari avaient placé tous leurs espoirs, s'écroule autour d'eux. Pendant des mois, elle lutte seule : dossiers, appels, rendez-vous. Les refus et réponses vagues s'accumulent, et elle se sent submergée.

« Elle m'a écoutée sans me juger. Elle a vu ma détresse et m'a dit : On va y arriver, pas à pas. »

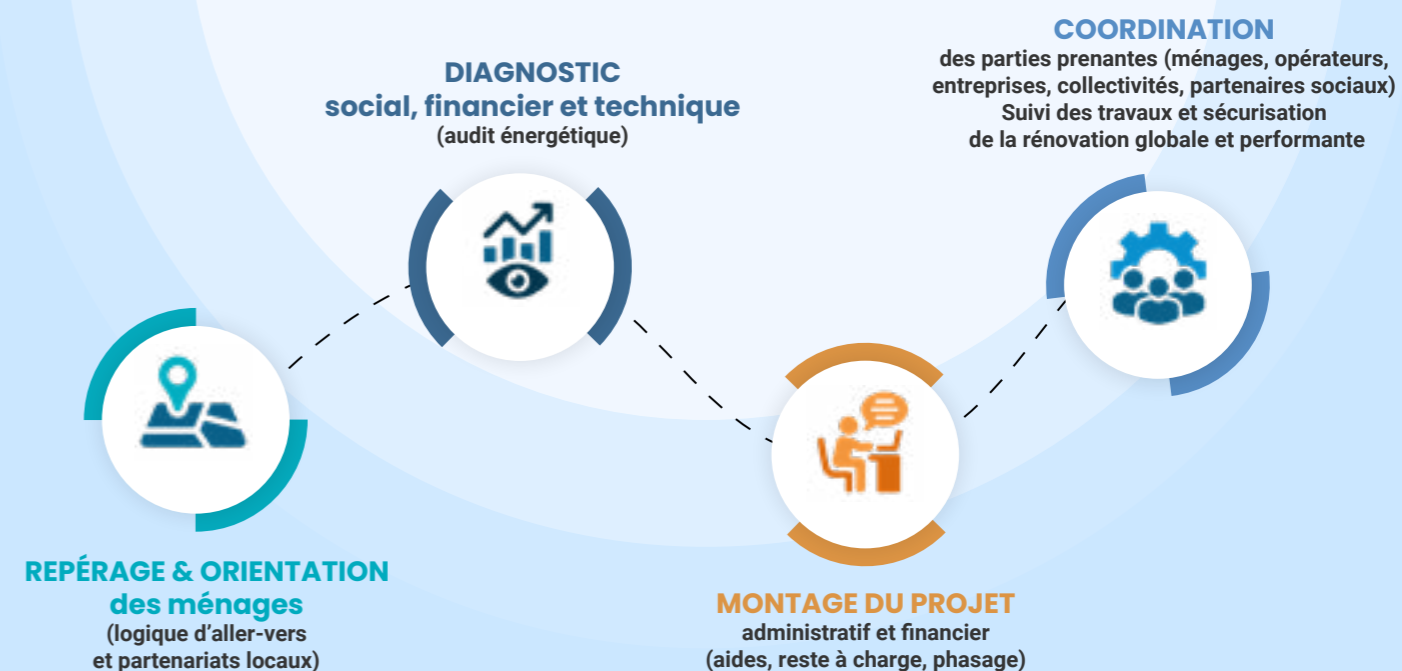
Grâce à l'accompagnatrice Ensemble Solidaire qui travaille pour URBANIS, sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique de l'Eurométropole de Strasbourg, la situation a pu se débloquer et Madame T. a enfin pu envisager son projet de rénovation énergétique de manière positive.

« Ce programme, c'est plus qu'une aide financière : c'est un accompagnement humain. Elle a pris le temps de m'écouter et de décortiquer le projet. Pour la première fois, j'ai eu l'impression d'être comprise. »

À travers le récit de Madame T., on mesure concrètement l'impact qu'un accompagnement humain, renforcé et inscrit dans la durée, peut avoir.

L'ACCOMPAGNEMENT SELON TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

Un parcours d'accompagnement structuré en 24 points d'étapes



MESURE D'IMPACT 2025

1.

Les ménages accompagnés par Territoires Zéro Exclusion Énergétique sont en situation d'exclusion énergétique...

87 % de ménages catégorisés comme très modestes

32 % des ménages consacrent 10 % ou plus de leurs revenus aux dépenses énergétiques

2.

...et n'auraient pas mené à bien des travaux de rénovation énergétique d'ampleur en l'absence d'accompagnement

58 % déclarent ne pas connaître les aides disponibles

62 % des ménages n'envisageaient pas de réaliser autant de travaux avant l'accompagnement

3.

Territoires Zéro Exclusion Énergétique répond à un manque de ressources des territoires dans la mise en place d'accompagnements intensifs et adaptés aux ménages très modestes...

« Dans le cadre d'un programme d'intérêt général, on va faire une visite en amont et une visite à la fin des travaux. On n'a pas de visites intermédiaires, il n'y a pas de suivi de chantier, il n'y a pas de l'analyse des devis... »

Un partenaire de Territoires Zéro Exclusion Énergétique

4.

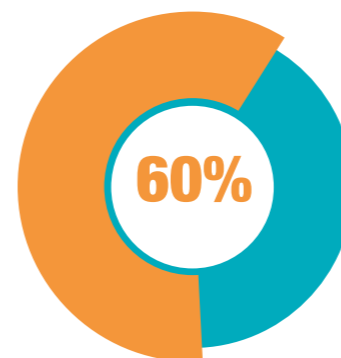
...et améliore la capacité de l'écosystème à prendre en compte la précarité énergétique

88 % des partenaires déclarent que TZEE a permis de mieux accompagner les ménages

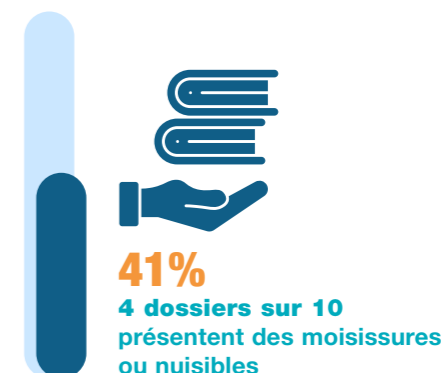
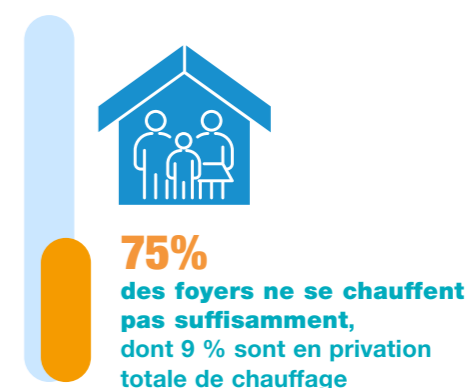
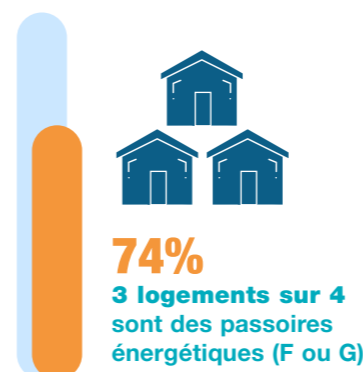
76 % considèrent que TZEE contribue à une meilleure prise en compte de la précarité et l'exclusion énergétique sur leur territoire

Étude d'impacts menée par Koreis.

CHIFFRES CLÉS 2025



1173 MÉNAGES ENGAGÉS dans le programme soit 60 % sur l'objectif de 1960 à fin 2026



Les impacts environnementaux par année sur la base des audits énergétiques de 627 dossiers en cours

Indicateur	Valeur	Unité
Économie d'énergie totale (EF)	10 515	MWh EF/an
CO2 évité	9 250	tCO2e/an

Données : Renée - TZEE.



Un outil numérique structurant au service de l'accompagnement



EN AVRIL 2025, STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE A LANCÉ RENÉE, UN OUTIL NUMÉRIQUE COLLABORATIF DESTINÉ AUX ACTEURS DU PROGRAMME TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE (TZEE).

Conçue pour les équipes de terrain, cette plateforme permet de centraliser, sécuriser et partager les données sociales, techniques et financières liées à l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.

Pensée comme la colonne vertébrale numérique du programme, Renée poursuit trois objectifs principaux : simplifier le suivi des dossiers grâce à un espace unique sans ressaisie ; sécuriser les échanges entre acteurs habilités ; et faciliter le pilotage du programme à partir de données fiables et structurées.

Renée est interconnectée avec le logiciel Power BI, ce qui permet de produire des indicateurs actualisés en temps réel, renforçant la connaissance partagée des dossiers et les capacités de pilotage du programme, tant au niveau national que territorial.

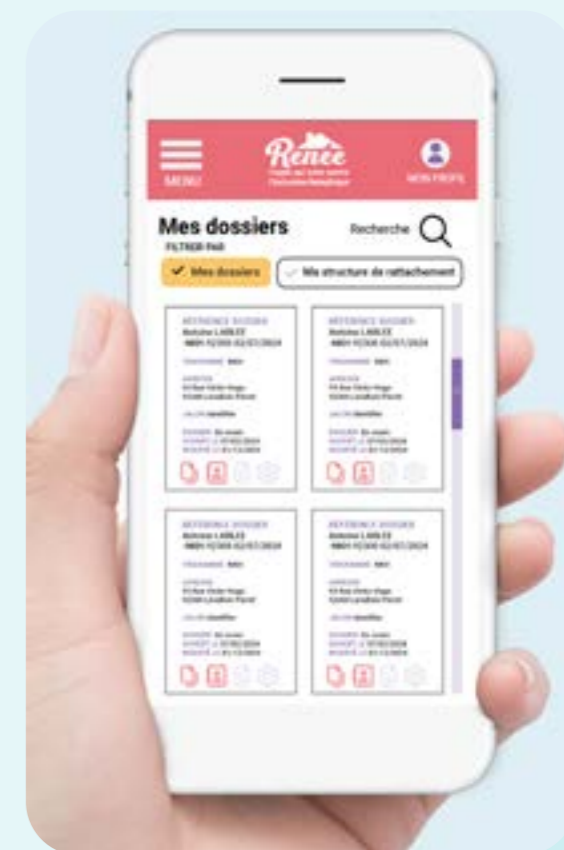
La plateforme a été développée en co-construction avec l'ensemble des acteurs du programme (Ensemble Solidaires, équipes territoriales et coordinatrices). Wavestone a piloté le projet en recueillant et consolidant les besoins métier de l'ensemble des parties prenantes, et en priorisant les développements quasiment jusqu'au lancement officiel de la plateforme.

L'entreprise SQLI a pris en charge les développements techniques, traduisant ces besoins en fonctionnalités opérationnelles. La plateforme évolue en continu pour s'adapter aux usages du terrain.

Fin 2025, Renée comptait 124 utilisateurs, 42 structures actives, 559 dossiers créés et couvrait l'ensemble des 15 territoires TZEE.

Ces premiers résultats témoignent d'une appropriation progressive de l'outil et de la structuration d'une communauté nationale d'utilisateurs.

Au-delà de ses apports opérationnels, Renée constitue un levier stratégique pour objectiver les impacts des évolutions réglementaires, notamment les restrictions sur MaPrimeRénov' en 2025. En améliorant la qualité des données et en sécurisant le pilotage du programme, elle contribue directement à renforcer l'efficacité de l'accompagnement des ménages.





L'ENGAGEMENT DES ARTISANS DANS LE PROGRAMME TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



Déjà 40 chantiers ont pu être terminés, pour un montant moyen de 60 000€, c'est pourquoi l'engagement des artisans constitue un maillon essentiel de la réussite des chantiers de rénovation globale et performante.

Leur rôle dépasse la seule dimension technique : il englobe la relation de confiance avec les ménages, la qualité de l'accompagnement, mais aussi la capacité à absorber des contraintes financières et administratives spécifiques à ce type de dispositif.



Ahcene Moulla, fondateur du groupe Anne Bault, engagé sur le Territoire Zéro Exclusion Énergétique Grand Paris Grand Est, partage son expérience du programme TZEE.

POURQUOI S'ENGAGER ?

La rénovation énergétique à impact environnemental et social, au service de ménages en précarité. Ces chantiers permettent d'améliorer concrètement le confort, de réduire les factures et de redonner du sens au métier en agissant directement sur la qualité de vie.

QU'EST-CE QUI DISTINGUE UN CHANTIER TZEE ?

L'intervention auprès de publics fragiles renforce la dimension humaine et l'engagement des équipes. En contrepartie, les contraintes économiques – notamment les tensions de trésorerie et les délais de paiement – constituent un frein à la montée en charge pour les entreprises.

QUELLES CONDITIONS DE RÉUSSITE ?

La rénovation globale performante exige une montée en compétences progressive : capacité à analyser les audits, à concevoir des scénarios cohérents et à structurer les équipes. Formation et outillage sont essentiels pour garantir la qualité des travaux et la pérennité de l'engagement.

STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

INSTITUT
SENSIBILISER • FORMER • INNOVER

L'INSTITUT

La création de l'Institut STOP Exclusion Énergétique : pour un changement d'échelle et la structuration d'une filière

Afin de pérenniser et d'amplifier son action, l'association a engagé en 2025 la création de l'Institut STOP Exclusion Énergétique.

Celui-ci constitue **un outil stratégique** de changement d'échelle visant à **structurer collectivement une filière d'accompagnement à la rénovation pour les ménages en précarité**.

SON ACTION S'EST ORGANISÉE AUTOUR DE TROIS AXES COMPLÉMENTAIRES :



➤ Sensibiliser les publics

Sensibiliser les publics pour acculturer l'écosystème et élargir la base des acteurs capables de repérer et orienter les situations.



➤ Former en continu

Former en continu les territoires pour professionnaliser les pratiques et harmoniser les compétences.



➤ Structurer une filière

Structurer une filière métier habitat / social via des parcours de formation longs.



Cette approche systémique marque un passage d'une logique d'expérimentation à une logique d'infrastructure de compétences au service des territoires.

Dans cette logique, l'Institut a constitué une offre catalogue, globale et complémentaire, afin de répondre aux besoins hétérogènes des acteurs territoriaux.

Axe	Nbr de sessions	Nbr de participants	Nbr heures/ participants
Sensibilisation	116	1629	2674 h
Formation continue	15	193	1487 h
Filière Habitat/Social	1	14	1470 h
TOTAL	132	1836	5631 h

SENSIBILISER : CONSTRUIRE UN SOCLE COMMUN DE COMPRÉHENSION

La sensibilisation constitue le premier niveau d'engagement de l'Institut STOP Exclusion Énergétique.

Elle vise à construire un socle national d'acculturation partagé autour d'un enjeu encore insuffisamment appréhendé :

la précarité énergétique dans l'habitat.

En s'adressant à un public large, ces actions poursuivent un double objectif :

rendre les enjeux compréhensibles et déclencher des dynamiques concrètes de passage à l'action.

En 2025, l'Institut a structuré son offre autour de trois formats complémentaires :

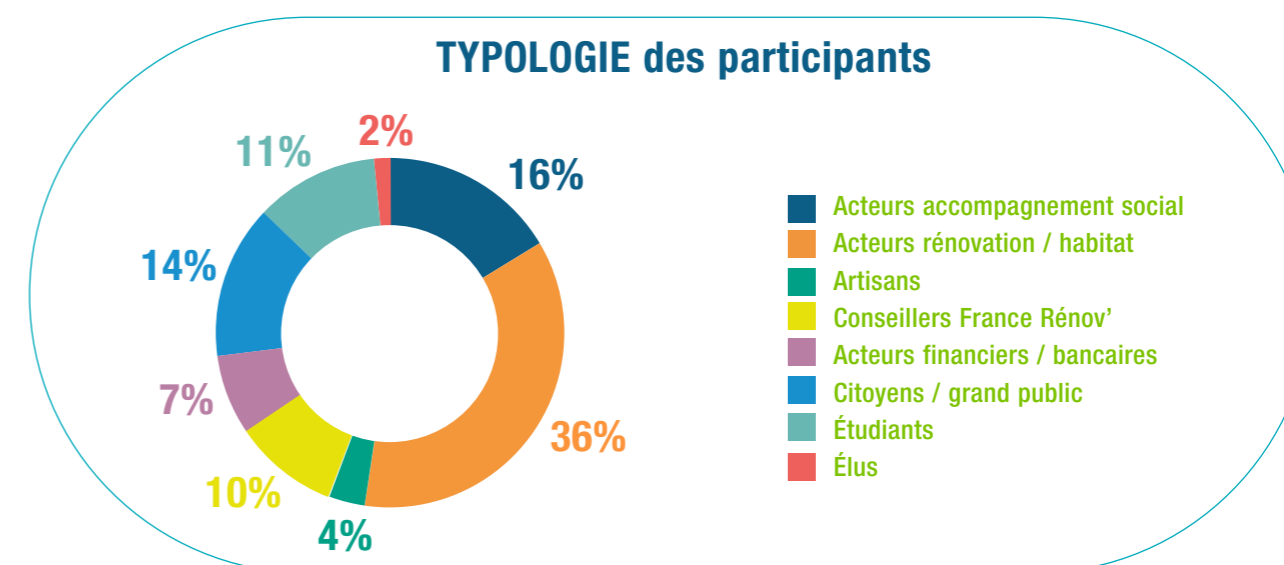
la Fresque de la précarité énergétique

l'Autodiag

des webinaires thématiques

Cette offre a rencontré un intérêt croissant auprès d'acteurs variés – **conseillers France Rénov', opérateurs de l'habitat, travailleurs sociaux, étudiants et bénévoles** – avec un déploiement sur l'ensemble du territoire, notamment en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Hauts-de-France.

Cette dynamique confirme un besoin fort d'outils accessibles, opérationnels et mobilisateurs pour mieux comprendre et agir face à la précarité énergétique.



FORMER EN CONTINU : PROFESSIONNALISER LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Le renforcement des compétences est le second pilier d'intervention de l'Institut STOP Exclusion Énergétique.

Il vise à professionnaliser les acteurs des territoires grâce à des formats courts, adaptés aux enjeux de l'accompagnement des ménages en précarité énergétique.

Organisées en « briques de compétences », ces formations privilégient l'accessibilité et la souplesse. Elles permettent à des professionnels en activité de se former facilement, tout en touchant un large public déjà engagé dans l'action sociale, la rénovation ou les politiques publiques locales.

Ces apports ciblés :

améliorent la qualité des accompagnements

sécurisent les parcours de rénovation

renforcent la coordination entre acteurs

favorisent la diffusion de pratiques communes entre professionnels aux profils variés

En 2025, l'Institut a engagé le déploiement opérationnel de son offre de formation continue.

Les formations proposées ont couvert un spectre varié de thématiques, en lien direct avec les besoins du terrain.

Cette diversité de formats et de contenus illustre la capacité de l'Institut à adresser des besoins différenciés, tout en structurant progressivement un socle commun de compétences.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées structurantes :

Le lancement d'une offre lisible et structurée, à travers la formalisation d'un catalogue annuel de formations et de sensibilisations

La création des premiers process internes, permettant de sécuriser le déploiement opérationnel des formations.

L'amorçage d'une stratégie de développement en s'appuyant sur les réseaux existants et des organismes de formation partenaires (Dorémi, ASDER, Association Nationale des Compagnons Bâisseurs).

L'ensemble de ces réalisations a permis de renforcer la crédibilité de l'Institut et de poser les bases d'un développement à plus grande échelle.

Former en continu les acteurs des territoires, c'est investir directement dans la qualité des politiques publiques de rénovation, dans la sécurisation des parcours des ménages et dans l'efficacité globale de la lutte contre la précarité énergétique.

STRUCTURER UNE FILIÈRE HABITAT / SOCIAL : FAIRE ÉMERGER UN MÉTIER

L'enjeu est de structurer une véritable filière professionnelle de l'accompagnement, aujourd'hui fragmentée et insuffisamment reconnue.

L'objectif est de construire collectivement :

un système cohérent de compétences

des référentiels métiers

des parcours professionnels lisibles et reconnus

Pour rappel, la création de la formation 105 h en 2023 a permis d'initier un premier socle de compétences pour un métier émergent : celui d'accompagnateur Ensemblier Solidaire.

Entre 2024 et 2025, 151 professionnels ont été formés ou sont en cours de formation, avec un objectif de 180 apprenants d'ici fin 2026.

Cette dynamique constitue une première étape vers la reconnaissance durable d'une filière essentielle à la réussite des politiques de rénovation inclusive et à la lutte contre l'exclusion énergétique.



PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'Institut STOP Exclusion Énergétique engagera un véritable changement d'échelle de son offre de sensibilisation et de formation afin d'en amplifier l'impact sur les territoires.

Les actions de sensibilisation seront consolidées autour de parcours plus structurés, favorisant les passerelles entre ateliers, montée en compétences et accès à la formation continue.

L'offre s'enrichira également de nouveaux formats, comme les balades thermiques et d'autres outils pédagogiques innovants, tout en capitalisant sur les dispositifs déjà éprouvés localement.

En parallèle, l'Institut accélérera le déploiement de la formation continue sur l'ensemble du territoire, en lien étroit avec les coordinateurs Ensembliers Territoriaux, afin de professionnaliser durablement les acteurs de proximité.

Le développement de partenariats stratégiques avec des organismes de formation reconnus dans les domaines de l'habitat, de la transition écologique et de l'action sociale constituera un levier majeur pour mutualiser les ressources pédagogiques, renforcer la qualité des contenus et faciliter l'accès à la formation pour un plus grand nombre de professionnels.

FONDS DE RESTE À CHARGE

AU SERVICE DES OPÉRATEURS POUR BOUCLER LE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Pour boucler le plan de financement des travaux des ménages en grande précarité énergétique et ainsi permettre le démarrage des travaux, un Fonds de Reste à Charge dédié a été développé depuis 2022.

Ce Fonds est un outil stratégique de changement d'échelle car les financements de droit commun, publics ou privés, ne permettent pas de financer l'ensemble des travaux nécessaires, sans un montant trop important à la charge des ménages aux revenus très modestes. Leur participation au financement du chantier est systématique, dans la mesure de leurs moyens et sans toutefois compromettre leur sécurité financière.

Plus d'une centaine d'opérateurs Ensemble Solidaires ont sollicité ce Fonds. C'est en particulier le cas pour les chantiers réalisés dans le cadre du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

L'octroi d'un financement est soumis à des critères sociaux (ménages modestes et très modestes) et techniques, pour les logements classés E, F ou G engagés dans une rénovation globale permettant d'atteindre au minimum une étiquette D après travaux. Le montant couvre jusqu'à 10 % du coût total des travaux (TTC), dans la limite de 10 000 €.

Les dossiers sont instruits sur ces critères par une équipe interne, complétée par des experts externes. Le financement de chaque projet est validé par une Commission d'attribution des dons, présidée par une personnalité indépendante et dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration.



LA VIE D'UNE DEMANDE DE RESTE À CHARGE POUR UN MÉNAGE.

- 1 Dépôt de dossier** via le formulaire en ligne ou dans Renée.
- 2 Analyse du dossier** par l'équipe interne, puis instruit, si nécessaire, par des experts bénévoles ou freelances, qui en évaluent les aspects techniques, financiers et sociaux.
- 3 Présentation à la commission d'attribution indépendante et présidée par Bernard Guirkingier** nommés par le Conseil d'administration de l'association, qui décide de l'accord, de l'ajustement ou du refus de l'aide.
- 4 Validation du dossier** : l'opérateur complète le formulaire post-validation et signe la lettre d'engagement permettant le versement des fonds.
- 5 Dans un délai d'un an après le début du chantier**, un formulaire post-travaux doit être complété afin de confirmer la bonne réalisation des travaux et clôturer le suivi du dossier.

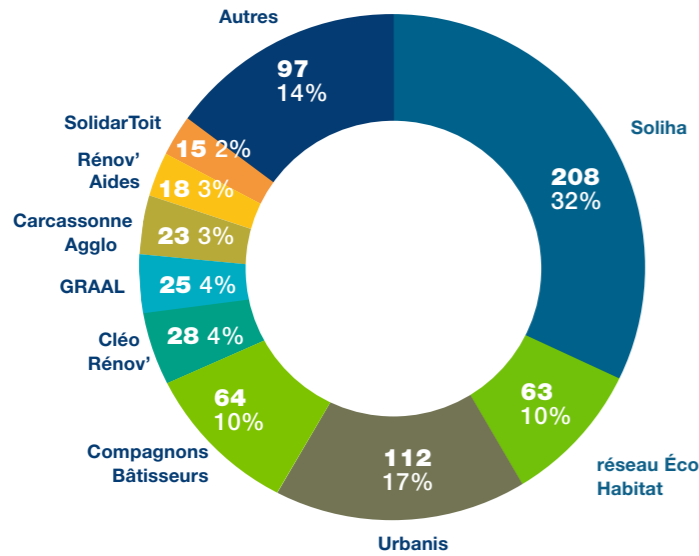
STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

FONDS
Reste à Charge

LA RÉPARTITION DES DEMANDES PAR OPÉRATEURS

LES OPÉRATEURS DÉPOSITAIRES DE DOSSIERS AUPRÈS DU FONDS

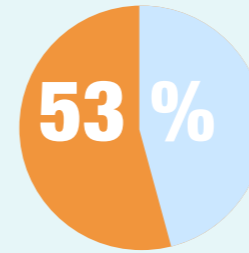
DOSSIERS VALIDÉS



Au total, le Fonds de financement STOP Exclusion Énergétique a financé des chantiers pour des familles accompagnées par **110 organismes d'accompagnement différents**, parfois affiliés à une même fédération (ex : Solihia).

LES RÉNOVATIONS RÉALISÉES

TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



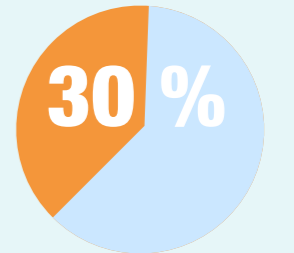
des familles sont accompagnées par le programme TZEE depuis le début du programme

LES RÉNOVATIONS FINANCIÉES



67 315 €
Montant moyen TTC des rénovations soutenues

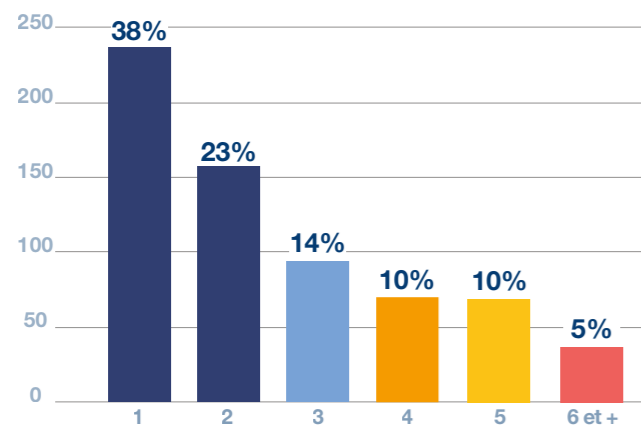
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



des rénovations réalisées portent sur de la sortie de dégradation/insalubrité*

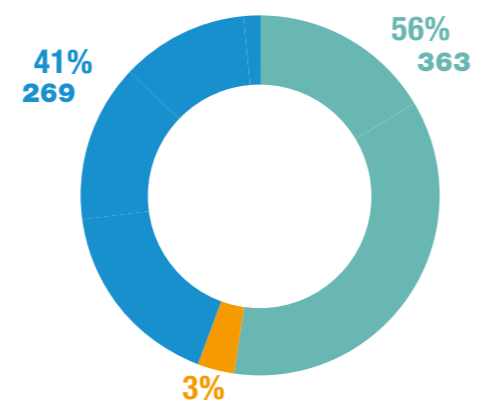
LES MÉNAGES SOUTENUS FINANCIÈREMENT

Nombre de ménages accompagnés en fonction du nombre de personnes dans le foyer



+ 4 dossiers sans données sur le sujet

Répartition des revenus des ménages soutenus*



■ Ménages aux revenus «très modestes»
■ Ménages aux revenus à 50% inférieurs aux revenus «très modestes»
■ Ménages aux revenus modestes

*Au sens de l'ANAH selon les réglementations à date du dépôt de dossier.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

44 327 €
d'aide moyenne de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)*

19%
De projets cofinancés par la Fondation pour le logement des défavorisés*

84%
De projets cofinancés par au moins une collectivité locale*

5963 €
Montant moyen de l'aide STOP Exclusion Énergétique

*chiffres tirés des 323 derniers dossiers validés, information manquante auparavant.

En 2025, les foyers accompagnés comptent majoritairement entre une et trois personnes, avec un revenu fiscal de référence moyen compris entre **9 350 €** et **24 577 €** selon la taille du ménage dont la majeure partie est classée dans la catégorie “très modestes” au sens de l’ANAH.

Les rénovations financées concernent des logements initialement classés E, F ou G, qui atteignent ensuite pour 41 % d’entre eux au moins une étiquette D après travaux.

L’IMPACT DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION

Depuis sa création en 2022, le Fonds a permis à **1 620 personnes de sortir potentiellement de la précarité** et a accordé 3,89 M€ de dons, générant **12,15 M€ d’économies de coûts de santé**.

IMPACT DE L’ENSEMBLE DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION EN 2022



PERSPECTIVES 2026

Soutenir la croissance de Territoires Zéro Exclusion Énergétique avec le Fonds en ayant l’ambition d’atteindre les 1000 familles aidées financièrement à la fin du programme dont 450 rien qu’en 2026. Pour atteindre cet objectif ambitieux et préparer une amplification des actions post-2026, une feuille de route opérationnelle a été définie comprenant :

- Renforcement de l’équipe** : recrutement en CDD d’un poste de fundraiser, sanctuarisation d’un salarié sur la gestion du Fonds
- Mise en place d’une **stratégie de collecte** de fonds afin de diversifier les sources de financement
- Structuration d’un CRM global** intégrant la gestion et la prospection de mécènes
- Diversification des offres de mécénats** sur le Fonds de Reste à Charge en fonction des bénéficiaires finaux et des territoires
- Explorer la piste de la **contribution volontaire carbone**

LES TEMPS FORTS



CAMPUS DES TERRITOIRES : UN RENDEZ-VOUS NATIONAL AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les 24 et 25 juin 2025, le Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg a accueilli la deuxième édition du Campus des Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

Co-organisé par **STOP Exclusion Énergétique, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg**, cet événement s'inscrivait dans le cadre des **26^e Assises Européennes de la Transition Énergétique**.

Après une première édition fondatrice à Marseille, ce second Campus a marqué une nouvelle étape du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, centrée sur la capitalisation des retours d'expérience, la valorisation des actions locales et la mise en lumière de la parole des bénéficiaires.

Pendant deux jours, 140 invités ont pris part à une programmation riche : plénières, ateliers, visites de terrain, témoignages et temps conviviaux. Élus, agents de

collectivités, professionnels du bâtiment, opérateurs, bénévoles, habitants, jeunes en service civique et acteurs associatifs ont contribué à la richesse des échanges.

Parmi les temps forts : l'ouverture par Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Marc Hoffsess, adjoint à la maire de Strasbourg et Bernard Saincy ; une table ronde sur l'engagement des élus ; une plénière sur les stratégies de repérage des ménages en précarité ; les témoignages poignants de deux mères de famille accompagnées par leur Ensemblière Solidaire ; et une intervention inspirante de Suzanne de Cheveigné, directrice de recherche émérite au CNRS, Présidente de l'association nationale des Compagnons Bâisseurs.

Le Campus s'est conclu par la signature de la Déclaration des Territoires, acte symbolique d'un engagement collectif renouvelé.

Ce rendez-vous a confirmé le rôle structurant du Campus dans la dynamique nationale du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

LA SOIRÉE DES FINANCEURS DU FONDS DE RESTE À CHARGE

Le 1^{er} octobre, une trentaine de partenaires et financeurs du Fonds de Reste à Charge se sont réunis pour une soirée de partage et d'échanges autour du bilan 2024-2025 et des perspectives 2026.

Une occasion pour chacun d'échanger avec les membres de l'association, les partenaires et les financeurs autour des enjeux liés au financement des travaux de rénovation pour sortir durablement les ménages vulnérables de la précarité énergétique.



LES TROPHÉES DES SOLUTIONS

La 6^e édition des Trophées des solutions contre la précarité énergétique s'est tenue le 19 novembre 2025 au Conservatoire National des Arts et Métiers, dans le cadre de la Journée contre la Précarité Énergétique.

Cet événement vise à rassembler et valoriser des initiatives locales, innovantes et duplicables, ainsi que les personnes engagées et inspirantes qui contribuent à lutter contre la précarité énergétique en France.

Pour cette édition, **44 porteurs de solutions** ont déposé leur candidature.

À l'issue d'une phase de présélection, 19 solutions venues de toute la France et même d'Europe ont été retenues pour être présentées devant le jury et le public, portées par une trentaine d'intervenants – candidats, présentateurs et membres du jury.

Les candidatures ont été évaluées selon six critères : capacité à créer un changement d'échelle, démarche inclusive, sociale et sanitaire, caractère innovant, capacité à fédérer différents acteurs, efficacité de la solution et volonté de valoriser des solutions de toutes les régions.

Au total, 6 Trophées et 1 Coup de cœur du jury ont été décernés, répartis en quatre catégories thématiques et deux prix spéciaux (Prix Renodays et Prix du Grand Public).

Une mention spéciale hors catégorie (Coup de cœur de STOP Exclusion Énergétique) a également été attribuée.





Trophée Innovation technique et technologique – Rénopolis, porté par l'association Ressorts

Rénopolis est un jeu vidéo coopératif, gratuit et accessible sur mobile et PC, qui transforme la rénovation énergétique de l'habitat en une aventure collective. Jouable à plusieurs, le jeu met chaque participant·e aux commandes d'un logement à rénover afin d'en améliorer le confort, la performance thermique et la gestion du budget, en mêlant stratégie, coopération et événements climatiques pour rappeler que chaque décision compte.

Trophée Innovation et territoires – Dispositif DDALES, porté par l'association APREMIS

Le DDALES (Dispositif Départemental d'Accompagnement pour un Logement Éco-Solidaire) propose une offre globale d'accompagnement social, technique et financier pour permettre aux ménages très modestes d'accéder à une rénovation énergétique performante.

Déployé à l'échelle du département de la Somme, il mobilise l'ensemble des acteurs du territoire pour lever les freins financiers et construire des solutions adaptées et durables.

Trophée Femmes, rénovation et précarité énergétique – Les femmes solidaires pour l'énergie, porté par The Energy Action Project (EnAct)

Les femmes solidaires pour l'énergie est un programme européen déployé dans 7 pays, qui agit pour sortir les femmes seules de la précarité énergétique via des ateliers participatifs, des actions locales et des journées de solidarité. Financé par la Commission Européenne, ce projet crée un mouvement inclusif pour une transition énergétique juste, en donnant la parole aux femmes et en diffusant des solutions concrètes à l'échelle du continent.

Trophée Solidarité et précarité énergétique – Bricobus Précarité Énergétique, porté par les Compagnons Bâisseurs Île-de-France

Le Bricobus Précarité Énergétique est un dispositif solidaire itinérant qui propose un accompagnement technique et social aux ménages en situation d'urgence pour réaliser des travaux d'entretien et améliorer leur logement. Les habitants y rencontrent des professionnels de l'habitat et sont formés gratuitement au bricolage lié à la précarité énergétique, pour gagner en autonomie et en confort tout en créant du lien social.

PRIX SPÉCIAUX

Prix Renodays – AchatRéno Courtiers, porté par AchatRéno

Ce prix récompense l'organisation ayant reçu le plus grand nombre de votes lors des pitches du salon Renodays le 8 octobre 2025. AchatRéno est le premier courtier en prêt immobilier spécialisé dans la rénovation énergétique, accompagnant les acquéreurs de biens classés E, F ou G dans le financement de leur achat et de leurs travaux.

Prix du Grand Public – Les femmes solidaires pour l'énergie, porté par The Energy Action Project (EnAct)

Pour cette première édition du Prix du Grand Public, un vote en ligne s'est tenu du 17 octobre au 14 novembre 2025, permettant aux citoyens de soutenir leur solution favorite parmi les candidats sélectionnés. Ce scrutin a mobilisé 1 125 votants au total – et le projet lauréat a remporté 153 voix.

Ce trophée a été décerné au projet Les

femmes solidaires pour l'énergie (EnAct), déjà lauréat dans la catégorie « Femmes, rénovation et précarité énergétique ».

Coup de cœur du jury – Escape game « Mission Eco Home », initié par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Mission Eco Home est un escape game immersif et itinérant, conçu sous la forme d'une maison portative, pour sensibiliser tous les publics – petits et grands – aux écogestes et à la rénovation énergétique dans un cadre ludique. Animé par une conseillère France Rénov', ce jeu favorise les échanges, propose des conseils concrets et s'adapte aux lieux comme aux besoins de chaque territoire.

Coup de cœur de STOP Exclusion Énergétique (hors catégorie) – Le film « Sois pauvre et tais-toi », réalisé par Christine Almeida et porté par la Fédération Soliha et le Mouvement Soliha

Une distinction supplémentaire hors catégorie a été remise à la Fédération Soliha pour le film « Sois pauvre et tais-toi », reconnu pour sa capacité à alerter et sensibiliser sur les réalités de la grande précarité en France.

AGIR ENSEMBLE

Les projets menés avec les partenaires



L'engagement de Leroy Merlin à nos côtés

Pour la quatrième année consécutive, Leroy Merlin renouvelle son engagement aux côtés de STOP Exclusion Énergétique en contribuant à hauteur d'un million d'euros au Fonds de Reste à Charge. **Ce soutien financier constitue un levier décisif pour les ménages accompagnés, leur permettant de concrétiser des travaux de rénovation énergétique** souvent indispensables à l'amélioration durable de leurs conditions de vie.

La fin de l'année 2025 illustre la diversité des leviers mobilisés, combinant engagement financier, mobilisation citoyenne et sensibilisation du grand public.

La campagne nationale de sensibilisation « **Les visages de la précarité énergétique** » financée par l'enseigne, cosignée avec STOP Exclusion Énergétique et illustrée par le travail de l'artiste Vhils, a permis d'incarner cette réalité encore trop souvent invisible. Diffusée dans la presse, en affichage digital et sur les réseaux sociaux, elle a contribué à faire évoluer le regard sur la précarité énergétique et à en rappeler la dimension profondément humaine.

L'opération d'arrondi en caisse dans tous les magasins Leroy Merlin, conduite du 2 décembre 2025 au 6 janvier 2026, a ainsi démontré la capacité à embarquer largement les clients et les équipes de l'enseigne.

Plus de 581 000 clients ont participé en arrondissant leur achat à l'euro supérieur, permettant de collecter 178 879 €. Encore une fois, cette somme contribuera directement à financer les travaux de ménages très modestes, en leur permettant de boucler leur plan de financement.

Enfin, cet engagement s'est déployé concrètement au niveau local, au plus près des territoires et des publics concernés. La mobilisation des équipes des magasins Leroy Merlin et des partenaires s'est traduite par la réalisation de chantiers solidaires, la signature de conventions Habitat solidaire, l'animation de Fresques de la Précarité Énergétique, le déploiement de l'atelier « **Jouons la Réno !** » dans les Territoires Zéro Exclusion Énergétique, la participation aux instances locales et la coréalisation de chantiers avec les artisans partenaires.



Un jeu pour changer les pratiques : l'Autodiag' au cœur de la mobilisation 2025

GRDF et STOP Exclusion Énergétique se sont associés pour développer et déployer un nouvel outil de sensibilisation grand public : l'Autodiag'.

Conçu comme un atelier ludique et participatif d'une quarantaine de minutes, l'Autodiag' s'appuie sur 40 cartes divisées en 6 mini-activités. Il permet aux habitants de mieux comprendre les enjeux liés au logement, et de découvrir des solutions concrètes pour réduire leurs factures et améliorer leur confort au quotidien.

Pensé pour « *aller vers* » les publics les plus éloignés — lors de stands de quartier, d'événements grand public ou au sein de structures de médiation sociale — cet outil incarne une approche innovante de la sensibilisation à la précarité énergétique. GRDF a joué un rôle déterminant dans son lancement.

Le 6 mars 2025, STOP Exclusion Énergétique a accueilli dans ses locaux, la session officielle de lancement de l'outil, permettant à de nombreux acteurs du terrain ainsi qu'à des collaborateurs du collectif de découvrir ce nouvel atelier pédagogique.

Via son réseau territorial et le programme Civigaz, GRDF contribue également à diffuser largement l'outil sur l'ensemble du territoire.

Les résultats de cette première année témoignent d'un démarrage prometteur avec **300 Autodiag' distribués**.

Au total, 19 ateliers ont été animés en 2025, sensibilisant 268 participants à travers la France.

Les retours sont enthousiastes : « **Un concept ludique et interactif pour repartir avec des solutions pertinentes** », témoigne un animateur de centre social, quand les habitants confirment être « **repartis avec beaucoup d'idées concrètes à appliquer chez eux** ».

En conjuguant moyens, expertise et ancrage territorial, GRDF et STOP Exclusion Énergétique démontrent qu'innover en matière de sensibilisation peut faire la différence pour aider les plus fragiles à retrouver confort et dignité énergétique.

RENODAYS

Le forum de la rénovation globale et performante des logements

Renodays 2025 : un partenariat stratégique pour visibiliser la précarité énergétique

Les 7 et 8 octobre 2025, STOP Exclusion Énergétique et RX Global ont uni leurs forces à Renodays, salon national de la rénovation énergétique, pour créer le Village « **Zéro Précarité Énergétique** ». Cet espace de 20 m², au cœur du salon, a réuni sept co-exposants du collectif STOP — U.R.B.S., Cool Roof, Travaux Suspendus, Compagnons Bâisseurs, Watt For Change, SOLIHA et Observatoire National des Bâtiments — tous lauréats des Trophées des Solutions, pour présenter des réponses concrètes — techniques, sociales, financières ou technologiques — à la précarité énergétique.

Durant deux jours, quatre ateliers interactifs ont permis de sensibiliser les visiteurs : Fresque de la précarité énergétique, Jouons la Réno, Autodiag' et Kilo Watt. En parallèle, un « Prix Renodays » a été lancé, avec une session de pitch devant un public et un vote en direct, renforçant la visibilité des solutions présentées.

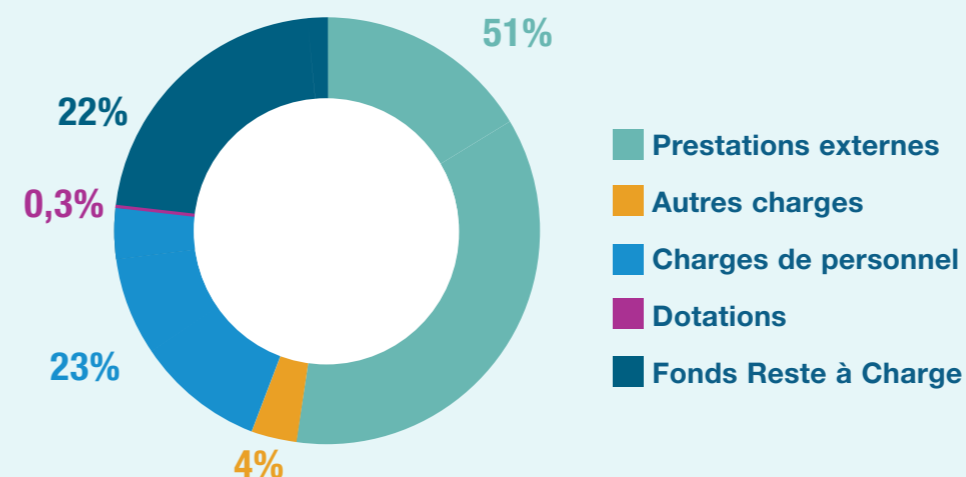
Ce partenariat incarne une complémentarité forte :

RX Global a offert un cadre professionnel de grande ampleur, tandis que STOP Exclusion Énergétique a apporté son expertise de terrain et ses outils de mobilisation.

COMPTES DE L'ASSOCIATION

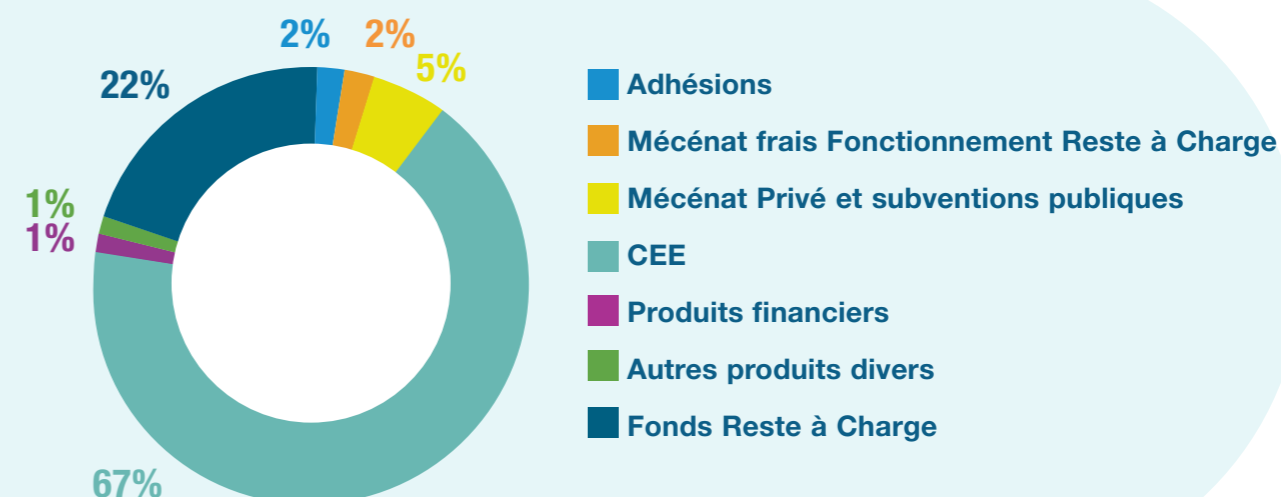
RÉSULTATS 2025 CONSOLIDÉS : RÉPARTITION DES CHARGES

RÉALISÉ 2025	Sasu TZEE	Asso SEE	Consolidé
CHARGES (en €)	Réalisé 2025 TZEE	Réalisé 2025 STOPEE	Réalisé 2025 CONSOLIDÉ
Prestations externes	3 355 863,92	224 864,09	3 580 728,01
Autres charges	107 482,80	139 991,64	247 474,44
Charges de personnel	1 327 954,03	301 263,94	1 629 217,97
Dotations	12 764,19	9 272,76	22 036,95
Fonds de Reste à Charge (financement familles)		1 582 309,62	1 582 309,62
CHARGES	4 804 064,94	2 257 702,05	7 061 766,99



RÉSULTATS 2025 CONSOLIDÉS : RÉPARTITION DES PRODUITS

RÉALISÉ 2025	Sasu TZEE	Asso SEE	Consolidé
PRODUITS (en €)	Réalisé 2025 TZEE	Réalisé 2025 STOPEE	Réalisé 2025 CONSOLIDÉ
Adhésions	-	120 690,00	120 690,00
Mécénat frais Fonctionnement RAC	-	160 668,72	160 668,72
Mécénat Privé et subventions publiques	-	348 500,00	348 500,00
CEE	4 773 562,71	-	4 773 562,71
Produits financiers	17 873,00	21 971,06	39 844,06
Autres produits divers	12 629,23	62 778,62	75 407,85
Mécénat du Fonds de Reste à Charge	-	1 586 291,92	1 586 291,92
PRODUITS	4 804 064,94	2 300 900,32	7 104 965,26



RÉSULTAT (EN €)	Sasu TZEE	Asso SEE	Consolidé
	-	43 198,27	43 198,27

FONDS PROPRES DE STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

€	31/12/2025	31/12/2024
Autres réserves	92 196,07	151 731,98
Résultat de l'exercice	43 198	-59 535,91
Total Capitaux Propres	135 394,07	92 196,07

L'exercice 2025 se clôture sur une performance financière solide pour le groupe consolidé STOP Exclusion Énergétique-TZEE.

L'activité du Fonds de Reste à Charge s'est accélérée avec une distribution aux familles de 1,2 million d'€, soit + 500 k€ par rapport à l'exercice 2024 et un report de 400 k€.

Le résultat positif de 43 k€ compense en grande partie la perte de 60 k€ de 2024 et contribue à consolider les Fonds Propres qui passent de 90 k€ à 135 k€.

PERSPECTIVES

L'année 2026 sera celle de l'atteinte des objectifs de notre programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique, ce qui nous permettra de valider la réussite de cette expérimentation et d'en tirer, pleinement, les enseignements. Elle constitue une étape clé pour mesurer les impacts, mesurer sa capacité de déploiement et conforter les orientations prises depuis son lancement.

L'association s'attachera également à consolider l'Institut, à améliorer ses process internes et à harmoniser ses pratiques, afin de renforcer son efficacité collective et sa capacité d'action. Ce travail de structuration devra permettre de mieux accompagner la montée en charge de nos activités et de soutenir, dans la durée, les évolutions engagées.

Ces actions constitueront une base solide pour construire la suite, dans une logique de pérennisation, de qualité et de changement d'échelle.

STOP Exclusion énergétique porte un projet ambitieux pour amplifier le nombre d'accompagnements sur un plus grand nombre de territoires, et professionnaliser ainsi une filière de la rénovation énergétique à destination des ménages les plus précaires. Cette ambition suppose de poursuivre les coopérations engagées, de consolider les savoir-faire développés et de créer les conditions d'élargissement.

A ce besoin clé d'accompagnement, s'ajoute un frein majeur, le financement du reste à charge des travaux. Le Fonds de Reste à Charge doit se développer fortement pour faire aboutir tous les chantiers de rénovation accompagnés dans notre programme. C'est un effet de levier considérable pour la filière de la rénovation énergétique et plus encore pour nos bénéficiaires.

C'est grâce à une participation active, en associant les collectivités territoriales, ses membres actuels et futurs, ainsi que de l'ensemble des partenaires et des salariés, que pourra se dessiner cet avenir souhaitable. La mobilisation collective restera, à cet égard, une condition essentielle pour faire grandir durablement notre action.

Merci pour votre engagement.

Chantal Mainguené,
Directrice Générale



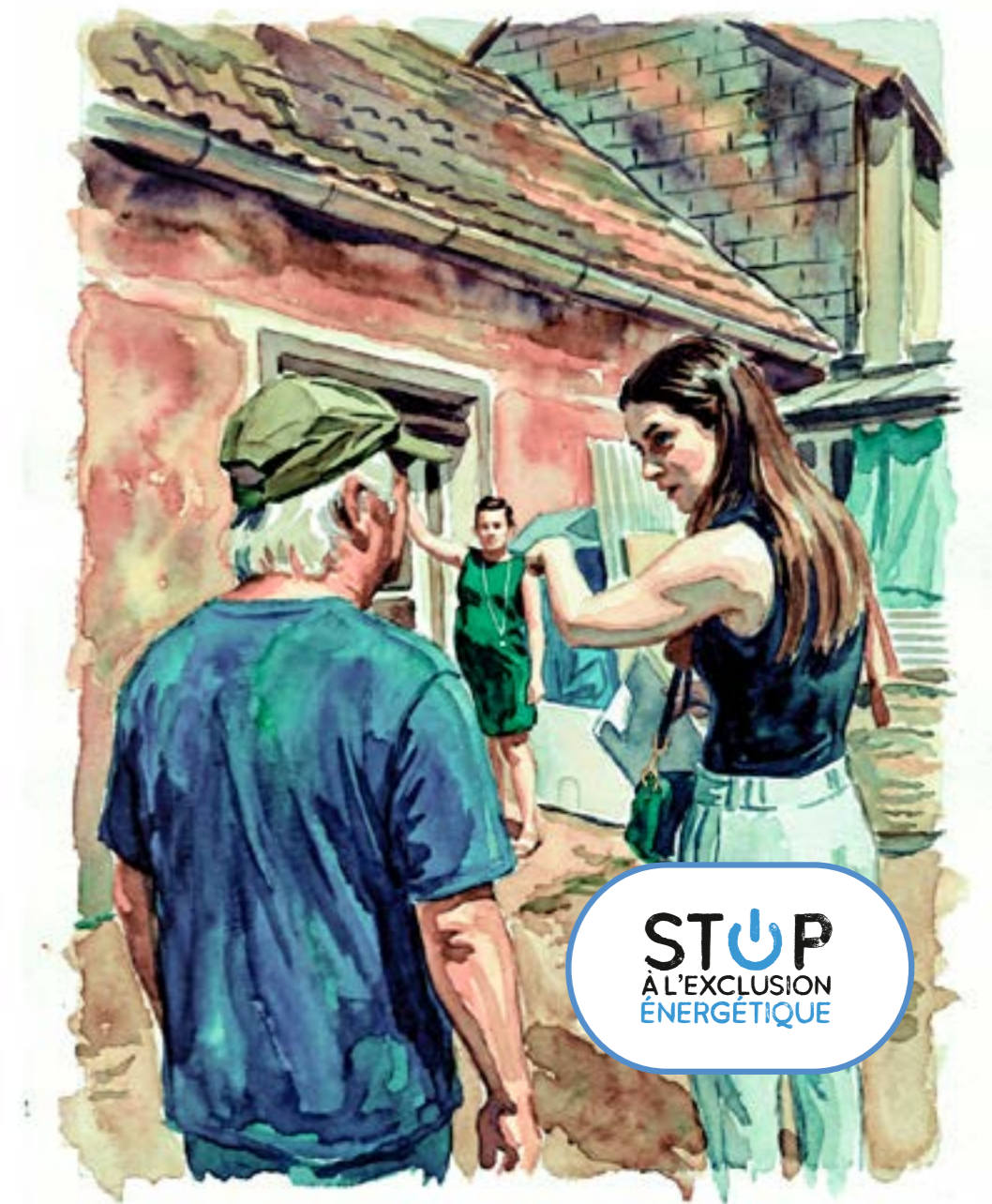
NOS MEMBRES ADHÉRENTS



NOS PARTENAIRES MAJEURS



NOS AUTRES MÉCÈNES ET FINANCEURS



Publication réalisée sous la direction de Chantal Mainguené.

Responsable éditoriale : Fanny Stahl

Rédaction : Nicolas Bony, Juliette Bonny, Nicolas Guilbert, Alyssa Frésart, Marise Khaoui, Romane Muller, Louis Rasteau, Pauline Roland, Fanny Stahl, Corentin Thoumazeau et Victor Vieu.
Graphisme et mise en page : Vincent Dugast, Arsnovis Création.

Crédits photographiques :

Adobe Stock (p.1, 2, 6, 7, 14, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 34-35, 48, 49, 60, 66, 67)

Stop Exclusion Énergétique (54, 62, 72-73)

Territoires Zéro Exclusion Énergétique (p.18 à 21, 23, 27, 30 à 33)

Mary-Lou Mauricio (p. 68)

Sébastien North (p. 61)

Raphael de Bengy (p. 63, 64)

Leroy Merlin (p.67)

Visuels créés à partir de prompts IA (p. 3, 10-11, 38, 40, 49, 52,75, 76)

Publié en juin 2026

© 2026 – STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE



STOP
À L'EXCLUSION
ÉNERGÉTIQUE

ENSEMBLE, ÉRADIQUONS LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

WWW.STOPEXCLUSIONENERGETIQUE.ORG